

Séance ordinaire du 3 août 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 août 2015 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Est absent : Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2015-08-03-189

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2015

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2015
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2015
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2015
- 100-7
- 100-8 ADMQO – Colloque annuel – 17 et 18 septembre 2015

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - A- Inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés
- 200-3 Service de sécurité incendie – Acquisition d'équipement et fournitures
- 200-4 ACSIQ – Formation – Perfectionnement pour officiers de gestion en leadership organisationnel

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Voirie – Acquisition de fourniture
- 300-3 Formation APSAM – Signalisation des travaux routiers

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2015
- 600-3 Formations COMBEQ – Automne 2015
 - A- Gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour
 - B- Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, R.22 : La lecture des plans et les demandes de permis
- 600-4 Plan d'action du PDZA – Équipe de travail – Nomination d'un représentant
- 600-5 Personne ressource – Schéma d'aménagement

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Plaque reconnaissance

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015

M.B. 2015-08-03-190

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Une question est posée concernant le sujet suivant :

- Vente pour taxes

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2015

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de juillet 2015.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Nettoyage de la façade du Centre municipal

Note au procès-verbal

Suite au prix obtenu concernant le nettoyage de la façade du Centre municipal, il est convenu que les travaux seront faits à l'interne et ce, pour tout l'extérieur du Centre municipal.

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2015-08-03-191

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 juillet 2015, pour un montant total de 6 423.63\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2015**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 juillet 2015 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2015**

M.B. 2015-08-03-192

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2015 pour un montant total de 81 617.03\$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 **Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2015**

M.B. 2015-08-03-193

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2015 pour un montant de 63 873.24\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7

100-8 **ADMQO – Colloque annuel – 17 et 18 septembre 2015**

M.B. 2015-08-03-194

Considérant la tenue du colloque régional annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, zone Outaouais (ADMQO) les 17 et 18 septembre 2015 à Gatineau;

Considérant que la directrice générale, en tant que représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de cette association, participe à cette journée de formation et ce, sans frais d'inscription;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale adjointe à participer à cette formation régionale;

Considérant que les frais d'inscription à ce colloque pour la directrice générale adjointe se chiffrent à 210\$;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de procéder à l'inscription de Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe, et ce, au colloque de l'ADMQO qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2015 à Gatineau. Les frais reliés à cette inscription seront imputés aux postes « Formation et perfectionnement » (02-130-00-454) et « Frais de déplacements » (02-130-00-310).

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juillet 2015.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

A- Inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés

M.B. 2015-08-03-195

Considérant qu'en vertu du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, les bâtiments à risques élevés et très élevés doivent être inspectés par une ressource qualifiée en prévention des incendies;

Considérant qu'une entente inter-municipale peut être conclue avec la MRC de Pontiac afin de retenir leur service pour l'inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour signer une entente inter-municipale avec la MRC de Pontiac afin de retenir leur service en vue de procéder à l'inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés.

Adoptée à l'unanimité

200-3 Service de sécurité incendie – Acquisition d'équipements et fournitures

M.B. 2015-08-03-196

Considérant la demande du directeur du service incendie pour l'acquisition d'une caméra thermique pour le service de sécurité incendie;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur du service incendie, Richard Carle;

Considérant que le service incendie a aussi besoin de différents adaptateurs pour les boyaux d'arrosage;

Considérant le montant inscrit au budget 2015 pour l'acquisition d'une caméra thermique, soit la somme de 7 655\$;

Considérant que le prix obtenu pour la caméra représente la somme de 13 250\$ plus taxes;

Considérant que le prix obtenu pour les adaptateurs représente la somme de 333\$ plus taxes;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de procéder à l'acquisition de différents adaptateurs pour le service de sécurité incendie auprès de l'entreprise « Aréo-Feu ». et de reporter l'acquisition d'une caméra thermique. Cette dépense au montant de 333\$ plus taxes sera imputée au poste « Pièces et accessoires » (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

200-4 ACSIQ – Formation – Perfectionnement pour officiers de gestion en leadership organisationnel

M.B. 2015-08-03-197

Considérant la documentation déposée par le directeur du service incendie en ce qui concerne une série de formation offertes pour les membres de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

Considérant que cette série de six formations se tiendra dans la région de Gatineau;

Considérant que le coût d'inscription pour chacune des formations est de 75\$ plus taxes;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Richard Carle, à participer à cette série de formations offertes par l'ACSIQ, formations que se dérouleront de l'automne 2015 à l'hiver 2017. La dépense reliée à ces formations sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-220-00-454).

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant les mois de juin et juillet 2015.

300-2 Voirie - Acquisition de fourniture

M.B. 2015-08-03-198

Considérant les réparations à effectuer sur la scie à béton en notre possession;

Considérant les recherches de prix effectuées par le directeur des travaux publics et ce, auprès de deux commerces vendant ce genre d'équipement;

Considérant que le coût des réparations de la scie en notre possession est similaire au coût d'acquisition d'une scie à béton neuve;

Considérant qu'il est nécessaire que le personnel municipal ait des outils de travail répondant à leurs besoins et en bon état;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser l'acquisition d'une nouvelle scie à béton de marque « Sthil » pour le service des travaux publics. Cette dépense sera imputée au poste « Fournitures » (02-320-00-640).

Adoptée à l'unanimité

300-3 **Formation APSAM – Signalisation des travaux routiers**

M.B. 2015-08-03-199

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Éric Lamarche, à participer à une formation intitulée « Signalisation des travaux routiers », formation d'une journée offerte par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail, secteur affaires municipales (APSAM) et ce, le mercredi 23 septembre 2015 à Maniwaki. Les frais d'inscription reliés à cette formation, au montant de 125\$ par participant, seront imputés au postes « Formation » (02-320-00-454).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Demande d'ajout d'usage t1 à la zone F-136

Le conseiller au siège numéro 6, Pierre Parisien, annonce ce 3 août 2015, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement numéro 85, règlement de zonage, afin d'ajouter l'usage t1 (auberge et chalets de location) et ce, aux usages déjà permis dans la zone F-136.

Pierre Parisien
Siège #6

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2015

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juillet 2015 sont déposées.

600-3 Formation COMBEQ – Automne 2015

- A- **Gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour**
- B- **Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, R.22 : La Lecture des plans et les demande de permis**

M.B. 2015-08-03-200

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Richard Carle, à participer à deux formations offertes par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), formations qui se tiendront cet automne à Gatineau les 27 octobre 2015 et 9 novembre 2015, soit: « Gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour » et « Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, R.22 : la lecture des plans et les demandes de permis ». L'inscription à ces deux jours de formation, au coût de 270\$ plus taxes chacune, sera imputée au poste « Formation » (02-610-00-454).

Adoptée à l'unanimité

600-4 Plan d'action du PDZA – Équipe de travail – Nomination d'un représentant

M.B. 2015-08-03-201

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon pelletier, il est résolu de nommer monsieur Gaston Lacroix en tant que représentant de la municipalité de Bouchette au sein du comité de travail de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en vue de rédiger le Plan d'action du PDZA, monsieur Steve Lefebvre sera son substitut.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Personne ressource – Schéma d’aménagement

M.B. 2015-08-03-202

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour vérifier la possibilité de se jumeler avec une autre municipalité pour l'embauche d'une personne ressource pour l'étude du projet de schéma d'aménagement ou de vérifier la disponibilité de personnes ressources dans ce domaine.

Adoptée à l’unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Plaque reconnaissance

M.B. 2015-08-03-203

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de débloquer les fonds nécessaires à la confection d'une plaque reconnaissance qui sera rendue publique lors de l'ouverture du nouveau pavillon du Centre quatre saisons. Cette dépense sera imputée au poste « Publicité et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l’unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Clinique santé Haute-Gatineau – Tournoi de golf bénéfice

M.B. 2015-08-03-204

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser le maire, Réjean Major, à participer au souper du tournoi de golf bénéfice de la clinique santé Haute-Gatineau, tournoi qui se tiendra le jeudi 6 août 2015 au terrain de golf du Mont Ste-Marie. Cette dépense au coût de 45\$ sera imputée au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l’unanimité

800-2 Opposition à la fin de la livraison postale à domicile

M.B. 2015-08-03-205

Considérant la résolution 2015-07-131 adoptée par le conseil de la Ville de Maniwaki concernant son opposition à la fin de la livraison postale à domicile sur le territoire de la ville;

Considérant que Postes Canada a choisi de mettre fin aux opérations de livraison postale à domicile en 2016 sur le territoire de la Ville de Maniwaki;

Considérant que les pertes d'emplois, postes réguliers, temporaires, contractuels reliés à la fin des opérations sont néfastes dans le contexte économique;

Considérant que la livraison postale à domicile est un important service de première ligne à Maniwaki, compte tenu du contexte de sa population vieillissante;

Considérant que la Ville de Maniwaki s'oppose à l'installation des boîtes postales, telles que proposées par Postes Canada;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que la Municipalité de Bouchette appuie la Ville de Maniwaki dans ses démarches auprès de la ministre responsable de Postes Canada demandant que le gouvernement annule les changements aux services proposées par Postes Canada et envisage de nouvelles façons de maintenir les services.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Association du Lac Cameron

M.B. 2015-08-03-206

Considérant le courriel d'invitation reçue le 27 juillet 2015 en provenance de l'Association du lac Cameron et ce, relativement à leur rencontre annuelle qui se tenait le samedi 1er août 2015;

Considérant que ce courriel était rédigé en langue anglaise seulement;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de demander à l'Association du lac Cameron que la documentation relativement à leur association soit envoyée en langue française.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2015-08-03-207

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière